

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2015-2016

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2015-2016

TABLE DES MATIÈRES

Membre suprême, élite et sélect	1
Membre d'honneur	2
Membre gouverneur	3
Membre à vie	4-5
Membre associé	6-7
Membre émérite	8
Sommaire des donations versées par votre Fondation	9-10
Rapport du président de la Fondation	11-13
Rapport du président d'honneur	14-15
Rapport de l'auditeur indépendant	16-17
Résultats et évolution des actifs nets	18
Bilan	19
État des flux de trésorerie	20
Notes complémentaires	21-27
Conseil d'administration	28

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE SUPRÊME

Au 31 août 2016

Les deux donateurs suivants avaient versé 200 000 \$ et plus en date du 31 août 2016 :

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ <i>Bénévoles du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos</i> | <i>409 545 \$</i> |
| ➤ <i>Opération Enfant-Soleil</i> | <i>235 896 \$</i> |

MEMBRE ÉLITE

Au 31 août 2016

Les 5 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 100 000 \$ et plus (moins de 200 000 \$) en date du 31 août 2016 :

- *Club Rotary d'Amos ;*
- *Gonthier Gilbert ;*
- *Matériaux Blanchet ;*
- *Mines Agnico Eagle ;*
- *Ville d'Amos.*

MEMBRE SÉLECT

Au 31 août 2016

Les 10 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 50 000 \$ et plus (moins de 100 000 \$) en date du 31 août 2016 :

- *Association des Loisirs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Caisse Desjardins d'Amos ;*
- *Club Lions d'Amos ;*
- *Deloitte ;*
- *Dubé Rosaire ;*
- *Govig Bert ;*
- *Hydro-Québec ;*
- *Le personnel du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Les cadres du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – division Amos.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE D'HONNEUR

Au 31 août 2016

Les 34 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 20 000 \$ et plus (moins de 50 000 \$) en date du 31 août 2016 :

- *Adam Robert ;*
- *Banque Nationale du Canada ;*
- *Béton Fortin ;*
- *Centre du Camion d'Amos ;*
- *Club Lions Femmes d'Amos ;*
- *Club Lions International ;*
- *Club Optimiste d'Amos ;*
- *Club Richelieu d'Amos ;*
- *Club Richelieu Les Amossoises ;*
- *Construction Norascon ;*
- *Dupras Éric ;*
- *Famille Édouard Dufresne, Télédistribution Amos ;*
- *Famille H. Tétreault ;*
- *Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi ;*
- *Festival du Camion de St-Félix ;*
- *Foire du Camionneur de Barraute ;*
- *Gaudet Pascale ;*
- *Germain Réal ;*
- *Guay Louise ;*
- *Hardy Thérèse et André ;*
- *Les Industries Norbord – usines de La Sarre ;*
- *Les Mines Selbaie ;*
- *L'Ordre Loyal des Moose d'Amos ;*
- *Mine Géant Dormant ;*
- *M & M Nord-Ouest ;*
- *Mongrain Jocelyne et Hardy Jacques ;*
- *Municipalité Régionale de comté d'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – employé(e)s division Amos ;*
- *Raymond Chabot Grant Thornton ;*
- *Rivière Davy Association Coopérative de Travail ;*
- *Scierie Landrienne ;*
- *Sœurs des Sacrés-Cœurs ;*
- *Succession Léon Noël ;*
- *Xstrata Nickel – Mine Raglan.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE GOUVERNEUR

Au 31 août 2016

Les 54 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 10 000 \$ et plus (moins de 20 000 \$) en date du 31 août 2016 :

- *A. Bergeron & Fils ;*
- *Association des retraités de l'enseignement d'Harricana ;*
- *Banque Laurentienne ;*
- *Banque Scotia ;*
- *Barbès Noël ;*
- *Bigué Claude P. ;*
- *Blanchette Andrée et Philippe ;*
- *Boudreault Daniel ;*
- *Boyer Liette ;*
- *Brière Gérald ;*
- *Caron Gilles ;*
- *Centre d'Informatique Abitibi ;*
- *Charitel ;*
- *CIBC ;*
- *Cloutier Henriette et Thibault Réjean ;*
- *Cloutier Luc ;*
- *Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Cormier Ghislain ;*
- *Desrosiers Construction ;*
- *Dion Dorianne et François ;*
- *Dulac Michel ;*
- *Famille Ivanhoé Frigon ;*
- *Famille Victor Gravel et Rose-Anna Fortin ;*
- *Filles d'Isabelle d'Amos ;*
- *Garage Tardif ;*
- *Gareau Pontiac Buick ;*
- *Gariépy Jean-Marie ;*
- *Goldcorp – Éléonore ;*
- *Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;*
- *Harricana Métal ;*
- *Legault Gérard ;*
- *Legault Jean-Louis et Nicole ;*
- *Le personnel de la Commission Scolaire Harricana ;*
- *Le personnel de la Ville d'Amos ;*
- *Les Boulangeries Norbec ;*
- *Les Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva ;*
- *Les pharmacies Viens, Giner, Carignan ;*
- *Letendre Joseph-Adrien ;*
- *Magny Gérald ;*
- *Mine Louvicourt ;*
- *Municipalité Ste-Gertrude-Manneville ;*
- *Norkraft Quévillon ;*
- *Paul Adrien ;*
- *Roy Alexandre ;*
- *Simoneau Mario et Lise ;*
- *Société Aurifère Barrick ;*
- *Sœurs de l'Assomption ;*
- *Télébec ;*
- *Tembec, groupe produits forestiers Abitibi-Témiscamingue ;*
- *Trépanier Jean-Jacques et Laliberté Sylvie ;*
- *Trudel André et Denise ;*
- *Trudel Jacques ;*
- *Ville de Matagami ;*
- *Warren Paule.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE

Au 31 août 2016

Les 134 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 5 000 \$ et plus (moins de 10 000 \$) en date du 31 août 2016 :

- *Allard Nicole ;*
- *Arcand Claude ;*
- *Arcand Robert ;*
- *Asselin Dollard ;*
- *Astral Média Radio / Bell ;*
- *Aubry Sylvain ;*
- *Auger Jean-Louis ;*
- *Autobus J.P. Bérubé ;*
- *Automobiles Carella ;*
- *Barbès Jean et Morin Lauréanne ;*
- *Barbès Yvette ;*
- *Baril Roland ;*
- *Bassiri Parviz ;*
- *Bastien, Lantagne, Richard & Associés ;*
- *Bellemare Louis ;*
- *Bernier André-Guy ;*
- *Bérubé Marthe ;*
- *Bigué Ann ;*
- *Bigué Claude et Dugal Marcelle ;*
- *Blais A., Blais R., Martineau J., Massicotte G., Lemire F. ;*
- *Blanchette S.A.M.N. ;*
- *Bois André et Labrecque Line ;*
- *Bouchard Lacombe Perron ;*
- *Boutet Jean-Yves ;*
- *Boutique du Bureau Gyva ;*
- *Brière Yves ;*
- *Canadian Tire d'Amos ;*
- *Carignan Jean-Pierre ;*
- *Centre Financier aux Entreprises Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;*
- *Cercle des Fermières du Christ-Roi ;*
- *Charest Louise ;*
- *Chiasson Alvarez ;*
- *Cobick Louise et Joe ;*
- *Conseil de la Première Nation Abitibiwinini ;*
- *Construction Gaston Proulx et Frère ;*
- *Coop IGA Extra d'Amos ;*
- *Cormier Nathalie ;*
- *Côté Dorys ;*
- *Cyr Marie et Jean ;*
- *Dames Patronnesses ;*
- *Dansereau Guy ;*
- *Delisle Gisèle et Ouellet Isidore ;*
- *Drapeau Antony ;*
- *Drouin Henri, SR ;*
- *Dubois Alain ;*
- *Équipement Amos ;*
- *Famille Amédée Plante ;*
- *Famille Bigué ;*
- *Famille Claude Perron ;*
- *Famille Jean-Guy Racicot ;*
- *Famille Martial Boudreau ;*
- *Famille Maurice Gagnon ;*
- *Ford Canada ;*
- *Fortin Gobeil Diane ;*
- *Frigon Jacques ;*
- *Gagnon, Ayotte, Martineau, McGuire ;*
- *Gobeil Rémi ;*
- *Goodyear Canada ;*
- *Gosselin Cécile ;*
- *Grondin Michel A. ;*
- *Guay Hélène ;*
- *Hardy Donald ;*
- *Hardy René ;*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE (suite)

Au 31 août 2016

- *Hyundai Amos ;*
- *Imprimerie Harricana ;*
- *Lamontagne Serge ;*
- *Landry Lyse ;*
- *Laplante Lucie ;*
- *La Résidence La Cathédrale ;*
- *Larouche Rodrigue ;*
- *Lavallée Normand ;*
- *Lavoie Bertrand ;*
- *Lemire François ;*
- *Léo Tremblay ;*
- *Les Entrepreneurs Blanchet ;*
- *Les Entreprises Jean-Louis Dulac ;*
- *Les Pompiers Volontaires d'Amos ;*
- *Lessard Germaine ;*
- *Letendre Micheline et Barrette Pierre ;*
- *Lévesque Lise ;*
- *Location A.B.D.M. ;*
- *Location Lauzon Amos ;*
- *Mamet Françoise ;*
- *Martel François ;*
- *Martial Jocelyne ;*
- *Martin Daniel ;*
- *Martineau René et Chabot Lucille ;*
- *Ménard Danielle et Leblanc Christian ;*
- *Michaud Michel ;*
- *Municipalité de Barraute ;*
- *Municipalité de La Motte ;*
- *Municipalité de St-Dominique du Rosaire ;*
- *Nadeau Réjean F. ;*
- *Norauto ;*
- *Œuvres Louis-Rhéaume ;*
- *Orizon Mobile ;*
- *Paradis Yves ;*
- *Pard Alain et Diane ;*
- *Pavage Sanimos ;*
- *Perron Jean ;*
- *Pichette Yves ;*
- *Plamondon Rollande ;*
- *Promutuel Boréale ;*
- *Provigo Distribution ;*
- *Provigo Place Centre-Ville ;*
- *Quirion Karen ;*
- *Rivest Denis ;*
- *Robitaille Marc ;*
- *Roch Serge ;*
- *Rouillier Marcel ;*
- *Sadeghi-Nejad Houshang ;*
- *Safai-Naini Nasser ;*
- *Sauvageau Yolaine ;*
- *Savoie Liette ;*
- *Société d'Analyse Immobilière Abitibi ;*
- *Sœurs Grises de Nicolet ;*
- *St-Laurent Laurier ;*
- *St-Laurent Marie-Josée ;*
- *St-Laurent Yves ;*
- *Succession Colette Duchemin ;*
- *Succession Florence Hoehstetter ;*
- *Tardif Jean-François ;*
- *Tardif Thérèse et Georges ;*
- *Transport Hardy ;*
- *Trépanier Jean-Jacques ;*
- *Troupe Rire aux larmes ;*
- *Trudel-Neveu Pierrette ;*
- *Uni-Sélect ;*
- *Veilleux Jean-Paul ;*
- *Viens Christian et Giner Véronique ;*
- *Viens Jacques ;*
- *Vitrierie Pomerleau ;*
- *Voyages Plamondon ;*
- *Yvon Cossette Distributeur.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ

Au 31 août 2016

Les 107 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 2 500 \$ et plus (moins de 5 000 \$) en date du 31 août 2016 :

- *Ameublement Branchaud ;*
- *Amos Toyota ;*
- *Anctil Pierre-Yves ;*
- *Arkys ;*
- *Audette Léandre ;*
- *Bard Céline ;*
- *Beauce Carnaval ;*
- *Bernard Denis ;*
- *Bilodeau Guy ;*
- *Blais & Langlois ;*
- *Boisvert Serge ;*
- *Bossé Charles ;*
- *Bouchard Mario ;*
- *Brière Rénaud ;*
- *Brochu Monique ;*
- *Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;*
- *Carignan Gilles ;*
- *Chevaliers de Colomb conseil 2218 d'Amos*
- *Coopérative de travail de Guyenne ;*
- *Cormier Conrad ;*
- *Cormier Marielle et Jacques ;*
- *Côté Lise ;*
- *Cree Nation of Nemaska ;*
- *Cree Nation of Wemindji ;*
- *Cregheur Paul ;*
- *Darby Daniel ;*
- *Dauphin Linda ;*
- *Deshaies ;*
- *Dion Jean ;*
- *Dubé Pascale ;*
- *Duchesne Jeanne d'Arc et Jos ;*
- *Duchesne Michel ;*
- *Dulac Clara B. ;*
- *Dulac Ghislaine ;*
- *Entrepreneur Électricien Danny Lamoureux ;*
- *Envirosynergie ;*
- *Falardeau Guy ;*
- *Famille Narcisse Paquin ;*
- *Fortier Alain ;*
- *Fortier Sylvain ;*
- *François Gendron, député d'Abitibi-Ouest ;*
- *Gagnon Guy ;*
- *Geoffroy Matte Kelada Martineau & Associés ;*
- *Goyette Jean-Claude ;*
- *Grenier Roger ;*
- *Groupe Sogitex ;*
- *Haïkal Joseph ;*
- *Hamamji Boutros Sami ;*
- *Industries Westburne ;*
- *Jacques Fortin Construction ;*
- *Jutras Michel ;*
- *Labrèche Gaston ;*
- *Lacroix Dominique et Ouellet Brigitte ;*
- *Laflamme Benoit ;*
- *Lajoie Maurice ;*
- *Larouche Bureautique ;*
- *Le personnel de Deloitte ;*
- *Le personnel de Vitrierie Mont-Laurier ;*
- *Les Clercs de Saint-Viateur du Canada ;*
- *Les Maisons Funéraires Blais ;*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ (suite)

Au 31 août 2016

- *Les Toiture GGR ;*
- *Levasseur Ghislain ;*
- *Marenger Aline et Richard Florent ;*
- *Martineau Jacques ;*
- *Matériaux 3 plus 2 ;*
- *Mercier Laurent ;*
- *Messier Michel J. ;*
- *Millaire et Godbout ;*
- *Mines Richmond ;*
- *Municipalité de Berry ;*
- *Municipalité de La Corne ;*
- *Municipalité de Landrienne ;*
- *Municipalité de St-Félix de Dalquier ;*
- *Municipalité de St-Mathieu
d'Harricana ;*
- *Municipalité de Trécesson ;*
- *Nadeau Angers Éliane ;*
- *Noël Jacques ;*
- *Ouellet Jean-Yves ;*
- *Parents et amis de feu Jacques Hardy ;*
- *Parents et amis de feu les époux René et
Marie-Paule Massicotte ;*
- *Parents et amis de feu Thérèse Hardy ;*
- *Perreault Gaétan ;*
- *Pétrole J.M. Dupont ;*
- *Plante Alain ;*
- *Plomberie Germain Roy ;*
- *Rheault Diane ;*
- *Rivest Julie ;*
- *Robitaille Alain ;*
- *Robitaille Isabelle et Beaulieu Claude ;*
- *Royal Nickel ;*
- *Roy Pierre Olivier ;*
- *Samuel – Thomassin Véronique ;*
- *Sanimos ;*
- *Sigouin Diane ;*
- *Soma Auto ;*
- *Son et Lumière C.C.Y.M.E. ;*
- *Sylvain Édith ;*
- *Tessier Petitclerc ;*
- *The Canadian Orthopaedic Foundation ;*
- *Thériault Benoit ;*
- *Thibault Jean-Guy ;*
- *Touzin Nicole et Bélanger Michel ;*
- *Transport MJR ;*
- *Tremblay Yves et Rachel ;*
- *Trudel Cécile ;*
- *Trudel Madeleine ;*
- *Trudel Thérèse.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ÉMÉRITE

Au 31 août 2016

Les 3 personnes suivantes furent nommées et reconnues par le conseil d'administration de votre Fondation pour souligner l'importance et la qualité des services rendus par celles-ci :

- Dansereau Guy ;
- Hardy Jacques ;
- Tremblay Yves.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2016

	<u>\$</u>
Scanner	688 443
Table d'angiographie numérique	463 488
Nouvelle table d'angiographie numérique	450 000
Matériel ophtalmique	250 541
Lits avec commandes électriques	144 294
Moniteurs à signes vitaux	142 924
Scanner multibarrettes	141 295
Tomographe spectralis OCT	111 500
Appareil de biochimie	100 000
Contributions à un projet de rénovation	100 000
Équipement de laparoscopie	71 733
Colonoscope et gastrovidéoscope	69 076
Isolettes pour le transport de nouveaux nés et civière adaptée	65 072
Endoscopes	63 107
Autre équipements et mobilier	60 671
Moniteur fœtal	58 723
Électromyogramme	55 000
Échographe cardiaque	51 500
Système de « drill » pour orthopédie et maxillo-facial	40 000
Appareils pour APNÉ du sommeil	36 300
Civières	36 154
Laveur à ultrason	31 924
Table de réanimation néonatale	30 400
Lampe pour salle de chirurgie	30 000
Pulsoxymètres et capnomètres	30 000
Dons versés à la Maison du Bouleau Blanc	24 318
Système vacuum pour la chirurgie	19 900
Bilirubinomètre	17 195
Écarteur Omni-Tract	17 182
Laryngoscope	15 671
Électrocardiogramme	15 585
Réaménagement pédiatrie, unité mère-enfants	14 500
Dons versés au Comité de Soutien à la pédiatrie – secteur Amos	14 494
Mobilier salon pour la famille	14 418
Ventilateur portatif pour pédiatrie	14 322
Lit chauffant de réanimation néonatale	14 183
À reporter	<u>3 503 913</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2016

	<u>\$</u>
Solde reporté	3 503 913
Table de réanimation	13 000
Tables d'examen	11 985
Pompes athrombiques	10 000
Pompes à petit débit	9 600
Équipement d'oxygénation «vapotherm»	9 517
Fauteuils roulants	9 258
Biberons pour traitement de chimiothérapie	9 148
Système informatique	8 485
Lampe à photothérapie	8 085
Oxymètres de pouls	7 338
Pompes volumétriques	7 300
Bain Glenview	6 946
Moniteur cardiorespiratoire	6 802
Appareil à débit cardiaque	6 690
Tables de mobilisations	6 225
Otoscopes et ophtalmoscopes	5 948
Tables et chaises de cuisine	5 656
Chaises à dialyse	5 601
Équipements en réadaptation cardio-respiratoire	5 505
Fauteuil pour traitement en oncologie	5 395
Générateur d'oxygène	5 380
Chaises berçantes	5 258
Tables de chevet et tables de lits	5 254
Lève-patients	5 024
Contributions aux activités de l'organisme CASH	5 000
Fauteuils d'attente	4 927
Machine à glace	4 716
Équipements pour la salle au miroir	4 477
Sérothèque	3 995
Pompes à perfusion	3 833
Cassettes pour scoliose et bilan axial	3 831
Fauteuils gériatrique	3 606
Pédalier d'exercice	3 010
Défibrillateur	2 731
Total	3 723 439



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél.: (819) 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers membres de la Fondation,

C'est avec plaisir que je vous présente les informations suivantes au sujet de votre Fondation :

Les revenus de **dons** de la dernière année financière (août 2016) de votre Fondation totalisent près de **230 000 \$** et se répartissent ainsi :

- Plus de **104 000 \$** correspondent à des **dons spécifiques** pour lesquels les conditions associées à ces dons furent réalisées au cours du dernier exercice ;
- Près de **65 000 \$** nous furent remis suite à nos **relances annuelles** ;
- Plus de **53 000 \$** proviennent des dons qui nous furent versés dans le cadre du Défi Cotopaxi 2016, devenu Cayambe à la demande expresse de «mère nature» ;
- Plus de **3 000 \$** proviennent de dons versés par les donateurs à titre de **don in memoriam** ;
- Un **legs** au montant de **2 000 \$** fut également encaissé ;
- Une somme d'environ **2 000 \$** est le fruit de nombreux dons anonymes en provenance des **barils** situés à l'entrée de l'hôpital et du CLSC, la **boîte** située à l'entrée de l'hôpital de même que dans un **contenant**, installé à la succursale d'Amos de la Banque Nationale du Canada ;
- Plus de **1 000 \$** furent encaissés en provenance de **personnes ayant séjournées à l'hôpital d'Amos**.

Au sujet des **dons spécifiques**, il est important de retenir qu'en date du 31 août 2016, votre Fondation **disposait de près de 430 000 \$ pour le financement d'équipement précis**. Pour chacun de ces dossiers, le conseil d'administration s'assurera que les projets qui en découleront correspondront, entre autres, à des priorités établies par les responsables de l'hôpital d'Amos et de l'absence d'un financement direct du gouvernement.

Les **placements** de votre Fondation ont permis de **générer près de 72 000 \$ en revenus** au cours de l'année terminée le 31 août dernier. Sur ce point, il est important de souligner le fait que nous continuons de subir la baisse des rendements offerts par les marchés.

Durant l'année qui s'est terminée le 31 août 2016, votre **Fondation** a investi plus de **166 000 \$** pour améliorer les soins de santé dans notre milieu.

Nos interventions effectuées à l'hôpital et au CHSLD d'Amos ont totalisées plus de **156 000 \$** et près de **10 000 \$** fut remis auprès d'organismes offrant divers services en lien avec la santé, et ce, sur le territoire d'Amos – Région.

Les sommes consacrées à l'hôpital et au CHSLD d'Amos se résument ainsi :

	\$
Table d'angiographie numérique (3 ^e et dernier versement d'un engagement total de 300 000 \$)	100 000
Bilirubinomètre et moniteurs à signes vitaux	16 000
Civière adaptée aux nouveau-nés pour l'ambulance	10 000
Autres équipements	10 000
Aménagement et mobilier du salon de la famille (6 ^e étage de l'hôpital)	7 000
Mobilier et gazébo au CHSLD	7 000
Chaises de dialyse	6 000

Les organismes ayant bénéficiés de notre appui financier sont :

- L'Accueil d'Amos
- Coalition pour l'acquisition de saines habitudes (mieux connu sous le nom de CASH)
- Comité soutien à la pédiatrie – secteur Amos
- Maison du Bouleau Blanc

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que les objectifs de votre Fondation sont très précis, à savoir :

- Améliorer les soins à nos malades et à nos accidentés ;
- Éviter les transferts des malades et des accidentés à l'extérieur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention des médecins dans le secteur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention du personnel hospitalier, ici à Amos ;
- Aider le développement de la traumatologie et d'autres spécialités locales.

Le conseil d'administration de votre Fondation prend toujours grand soin de surveiller et planifier l'usage des dons reçus afin de respecter ses obligations envers les autorités fiscales, tout en répondant le mieux possible aux demandes exprimées par les responsables de l'hôpital d'Amos.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté financièrement la Fondation, et ce, particulièrement au cours de la dernière année.

Les bénévoles qui s'impliquent dans votre Fondation méritent que l'on souligne l'importance et la qualité de leur travail au niveau des différentes tâches effectuées au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et moi tenons à les encourager à continuer.

Je voudrais aussi remercier chaque membre du conseil d'administration de votre Fondation pour la cause qu'ils ont défendue avec vigueur tout au long de la dernière année.

J'aimerais également remercier, à nouveau, **Monsieur Michel Ratté** afin de souligner son apport exceptionnel à titre de promoteur, de l'activité de financement régional des fondations hospitalières de l'Abitibi mieux connu sous le nom de **Défi Cotopaxi 2016**. Son activité fut une réussite non seulement au niveau financier mais également au niveau des relations humaines et sans oublier les occasions que l'activité nous a donné pour améliorer nos méthodes de travail.

Le projet de Monsieur Ratté a permis à votre Fondation de bénéficier de **l'inestimable implication de Madame Émilie Bélanger et de Messieurs Guy Bilodeau, Donald Blanchette, Antony Drapeau, Rémi Drolet, Marc-André Lavergne, François Lemire et Pascal Sayeur**. Un gros merci à chacune de ces personnes, vous avez été et êtes encore une source de fierté et de motivation extraordinaire !

J'attire également votre attention sur un rapport que j'ai présenté, au cours de la dernière année, au conseil d'administration de votre Fondation relativement à la campagne de financement tenu pour le scanner multibarrettes. Essentiellement ce rapport fait mention des faits suivants :

La Fondation en encaissé 430 891 \$ et elle a utilisé ces fonds pour investir ainsi :

Dépenses en lien avec le scanner multibarrettes	141 295 \$
Participation au financement d'un appareil de biochimie	100 000 \$
Contribution au financement de la nouvelle table d'angiographie numérique	189 596 \$

A tous les membres de la Fondation, soyez **très fiers** de la santé financière de votre Fondation et de ses **réalisations** !



Yves Roy
Président de la Fondation



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél.: (819) 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Chers membres de la Fondation,

La générosité des donateurs ayant supportés la Fondation Hospitalière d'Amos au cours de la dernière année m'émerveille encore.

Nous avons le privilège de pouvoir compter sur l'appui financier de nombreux donateurs et donatrices qui sont fidèle à notre cause, et ce, depuis de nombreuses années. **Merci à vous tous et toutes !**

Nous avons également la chance d'en ajouter de nouveaux par l'entremise, entre autre, de l'activité initiée par notre ami **Monsieur Michel Ratté**, soit celle du **Défi Cotopaxi 2016** et tout particulièrement par l'implication exceptionnelle de nos grimpeurs qui ont relevé non seulement, le défi de faire l'ascension d'une «vrai» montagne, de défrayer tous les frais de leur voyage en Équateur mais particulièrement pour celui d'avoir sollicité la population à verser des dons à la Fondation Hospitalière d'Amos.

Merci beaucoup, chère Émilie Bélanger et Chers Guy Bilodeau, Donald Blanchet, Antony Drapeau, Rémi Drolet, Marc-André Lavergne, François Lemire, Pascal Sayer pour votre grande générosité. Vos interventions ont permis à notre Fondation de recueillir plus de **55 000 \$** à ce jour et sans oublier les nombreuses promesses de dons à venir.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que plusieurs donateurs et donatrices s'impliquent de plus en plus pour améliorer les soins de santé, et ce, en assortissant leurs dons à des projets spécifiques.

Ces dons encaissés pour des fins spécifiques sont importants et bénéficient d'une augmentation annuelle soutenues. On dit souvent qu'une image vaut mille mots mais que dire des chiffres suivants :

2014, 153 000 \$, 2015, 173 000 \$ et cette année 303 000 \$.

Le constat est facile à faire. Vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir aider à l'amélioration des soins de santé à Amos. Vous avez la conviction que votre générosité peut ainsi aider les gestionnaires du réseau de la santé à favoriser certains dossiers importants et les travailler en partenariat avec nous.

A ce sujet, en date du 31 août 2016, votre Fondation dispose de près de 430 000 \$ pour investir dans des projets spécifiques dont près de 130 000 \$ est dédié pour un équipement de résonance magnétique.

Nous tenons à vous remercier pour cette générosité ciblée et nous vous encourageons à continuer dans ce sens.

Merci à tous et toutes et surtout Bonne santé !

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R Adam', with a stylized flourish at the end.

Robert Adam, md
Président d'honneur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Hospitalière d'Amos Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
66, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1T8

Téléphone : 819 732-3208
Télécopieur : 819 732-0908
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc., qui comprennent le bilan au 31 août 2016 et l'état des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient être apportés aux produits de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2016 et 2015, de l'actif à court terme aux 31 août 2016 et 2015 et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2015 et 2014 et aux 31 août 2016 et 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2015, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. au 31 août 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Meant Thornton S.E.N.C.R.L. ¹

Amos
Le 16 janvier 2017

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113231

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août

	2016	2016	2016	2015
	Fonds permanent \$	Fonds libre \$	Fonds totaux \$	Fonds totaux \$
Produits				
Dons (notes 3 et 4)	229 431	-	229 431	211 819
Placements	-	71 483	71 483	70 432
	<u>229 431</u>	<u>71 483</u>	<u>300 914</u>	<u>282 251</u>
Charges				
Donations	-	166 624	166 624	144 671
Campagne de financement	-	11 083	11 083	9 776
Honoraires professionnels	-	5 573	5 573	5 306
Fournitures et déclaration annuelle	-	115	115	34
Télécommunications	-	465	465	465
Immobilisations à même les revenus	-	4 896	4 896	-
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	45
	<u>-</u>	<u>188 756</u>	<u>188 756</u>	<u>160 297</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	229 431	(117 273)	112 158	121 954
Actifs nets au début	2 629 997	-	2 629 997	2 508 043
Transfert entre fonds (note 8)	(117 273)	117 273	-	-
Actifs nets à la fin	<u>2 742 155</u>	<u>-</u>	<u>2 742 155</u>	<u>2 629 997</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

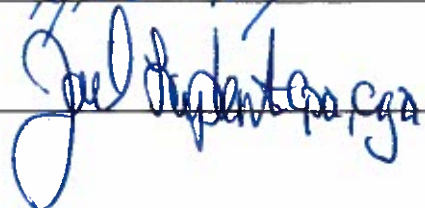
Bilan

Exercice clos le 31 août

	2016	2015
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	834	204
Intérêts courus à recevoir	30 975	32 409
Taxes à recevoir	1 032	711
Portion à court terme des placements à long terme (note 6)	1 521 100	750 050
	<u>1 553 941</u>	<u>783 374</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	1 616 811	2 094 081
	<u>3 170 752</u>	<u>2 877 455</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Compte à payer	-	17 331
Revenu reporté (notes 2 et 5)	428 597	230 127
	<u>428 597</u>	<u>247 458</u>
ACTIFS NETS		
Fonds permanent et libre (notes 2 et 8)	2 742 155	2 629 997
	<u>3 170 752</u>	<u>2 877 455</u>

AU NOM DU CONSEIL

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 août

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	112 158	121 954
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus à recevoir	1 434	278
Taxes à recevoir	(321)	59
Revenus reportés	198 470	77 982
Compte à payer (frais courus)	(17 331)	17 331
	294 410	217 604
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(1 892 274)	(1 544 804)
Encaissement des placements	1 598 494	1 320 328
	(293 780)	(224 476)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	630	(6 872)
ENCAISSE AU DÉBUT	204	7 076
ENCAISSE À LA FIN	834	204

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est une fondation publique dont les principaux buts sont d'améliorer les soins de santé existants, de diminuer le nombre de déplacements vers les grands centres et de favoriser la venue et le maintien d'effectifs médicaux dans le secteur d'Amos. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Produits nets de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Souscriptions à recevoir

Plusieurs donateurs et donatrices se sont engagés à verser des dons à la Fondation au cours des prochaines années. Ces engagements ne sont pas comptabilisés et totalisent environ 248 000 \$ à la fin de l'exercice.

Dons spécifiques

Les dons spécifiques sont des sommes reçues de diverses sources pour lesquelles la Fondation s'est engagée à financer l'achat de différents équipements tels que désignés par les donateurs.

Revenu reporté

Le revenu reporté représente l'ensemble des dons spécifiques reçus mais dont l'utilisation aura lieu au cours des prochains exercices, soit au moment où la condition dont était assorti chacun desdits dons sera réalisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les dépôts à terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente d'obligations sont inclus dans les produits de placements de l'état des résultats.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites comme charges courantes à l'état des résultats et évolution des actifs nets. À ce jour, les immobilisations corporelles acquises sont constituées d'équipements informatiques, de mobilier de bureau tandis que les immobilisations incorporelles acquises sont constituées de logiciels.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année pour supporter l'organisme au niveau de ses opérations administratives ainsi qu'à l'organisation d'activités diverses de financement et de reconnaissance. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Fonds permanent et Fonds libre

Le Fonds permanent augmente annuellement du montant correspondant au total des dons encaissés par la Fondation.

Le Fonds libre augmente annuellement des produits de placements annuels générés par le Fonds permanent et du résultat net de l'activité bénéfique et de reconnaissance, diminué des charges annuelles effectuées par la Fondation pour les donations, la campagne de financement, les immobilisations à même les revenus ainsi que pour couvrir les frais administratifs.

À chaque fin d'exercice, le solde du Fonds libre est renversé au Fonds permanent.

3. DONS

	2016	2015
	\$	\$
Dons en espèces	118 908	113 128
Dons en nature	6 230	4 019
Dons spécifiques (note 4)	104 293	94 672
	<u>229 431</u>	<u>211 819</u>

4. DONS SPÉCIFIQUES

	2016	2015
	\$	\$
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année	302 763	172 654
Dons spécifiques provenant du revenu reporté (note 5)	45 040	42 829
Dons spécifiques transférés au revenu reporté (note 5)	(243 510)	(120 811)
	<u>104 293</u>	<u>94 672</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

5. REVENU REPORTÉ

	2016 \$	2015 \$
Solde au début	230 127	152 145
Dons spécifiques inclus dans le revenu reporté au début de l'année et pour lesquels les conditions d'utilisation furent réalisées au cours de l'exercice	(45 040)	(42 829)
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année, lesquels doivent être ajoutés au revenu reporté puisque ces dons sont en attente de la réalisation de leurs conditions d'utilisation	243 510	120 811
Solde à la fin	428 597	230 127

6. PLACEMENTS

	2016 \$	2015 \$
Dépôts à terme (valeur nominale 3 137 911 \$ (2 842 081 \$ en 2015)), taux d'intérêt stipulé et effectif de 1,14 % à 3,05 % (1,97 % à 2,9 % en 2015), et échéance de 2017 à 2021 (de 2016 à 2019 en 2015) (valeur au marché de 3 174 364 \$ (2 906 255 \$ en 2015))	3 137 911	2 842 081
Compte à intérêt quotidien	-	2 050
	3 137 911	2 844 131
Moins : Portion échéant à court terme	1 521 100	750 050
	1 616 811	2 094 081

L'échéance des placements se répartit comme suit pour chacun des exercices suivants :

	\$		\$		\$
2017	1 521 100	2018	740 811	2019	280 000
2020	298 000	2021	298 000		

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque auquel est exposé l'excédent des produits par rapport aux charges de la Fondation et qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte de ses obligations. La Fondation n'est pas exposée au risque de crédit pour les recevables inscrits dans son actif à court terme.

Actif financier

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme composés de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements, totalisant 3 169 720 \$ (2 876 744 \$ au 31 août 2015) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

8. TRANSFERT ENTRE FONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au transfert d'un montant de 117 273 \$ du Fonds permanent au Fonds libre. Depuis le début des opérations de la Fondation, voici les montants transférés entre le Fonds permanent et le Fonds libre :

	<u>\$</u>
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2016	117 273
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2015	89 865
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2014	243 439
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2013	99 920
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2012	27 443
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2011	146 730
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2010	163 746
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2009	126 028
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2008	(47 454)
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2007	256 440
Plus : Fonds permanent à la fin de l'exercice	<u>2 742 155</u>
Montant total du Fonds permanent avant tout transfert	<u>3 965 585</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2016

9. GESTION DU CAPITAL

Exigences à respecter

Le financement des activités de l'organisme est constitué uniquement de dons du public et des revenus de placements. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'organisme en fonction des priorités établies par le Conseil d'administration.

L'organisme gère son capital de façon à pouvoir fournir, principalement, son appui dans la dotation du secteur d'Amos en équipements médicaux.

Les fonds assortis de conditions temporelles quant à leur utilisation s'élevaient à 15 300 \$ en date des états financiers (15 300 \$ en 2015). L'organisme se conforme en tout temps aux exigences des donateurs quant à l'utilisation de ces fonds. L'organisme n'a aucune autre condition à respecter quant à l'utilisation des fonds.

Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le contingent des versements est un montant minimum calculé que la Fondation doit dépenser chaque année en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Si pour une année quelconque, les dons versés à des donataires reconnus dépassent le montant prescrit, l'excédent peut être reporté sur une période pouvant aller jusqu'aux cinq prochains exercices ou sur l'exercice précédent. A l'inverse, si la Fondation verse moins de dons à des donataires reconnus que son contingent des versements pour l'année, elle peut se servir de ses dépenses excédentaires des cinq exercices précédents ou du prochain exercice pour compenser un montant manquant.

Au 31 août 2016, la Fondation avait un excédent de dépenses versées à des donataires reconnus par rapport à son contingent des versements de 437 844 \$ (483 045 \$ en 2015).

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Conseil d'administration

Au 31 août 2016

Roy Yves	Président
Dion François	Premier vice-président
Roux Jodoin Sylvie	Deuxième vice-présidente
Marie-Pier Tremblay	Secrétaire
Laplante Joël	Trésorier
McGuire Jean	Directeur
Nadeau Michel	Directeur
Adam Robert	Administrateur
Caron Gilles	Administrateur
Fournier Danielle	Administratrice
Gosselin Kaven	Administrateur
Higgins Michel	Administrateur
Lavallée Sylvain	Administrateur
Letendre Joseph-Adrien	Administrateur
Racicot Jean-Mathieu	Administrateur